



Stanstead

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
VILLE DE STANSTEAD

AVIS PUBLIC
Adoption du budget 2020

PRENEZ AVIS qu'une séance extraordinaire du conseil sera tenue le lundi, 9 décembre 2019, à 18 heures, à l'hôtel de ville, situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead, pour l'adoption du budget de l'an 2020.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 25 novembre 2019.

Jean-Charles Bellemare,
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément aux articles 345 et 346.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Jean-Charles Bellemare, directeur général et greffier de la Ville de Stanstead, résidant à Cowansville, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné l'avis ci-dessus pour des fins municipales, par un affichage au bureau de la municipalité et par une publication dans le bulletin municipal *La Diligence* diffusé le 15 novembre 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 25^e jour du mois de novembre 2019.

ET J'AI SIGNÉ :

Jean-Charles Bellemare,
Directeur général et greffier